

CONDUCTEUR OU CONDUCTRICE DE BUS

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emplois des adjoints techniques
Référence :	004220900770240
Date de dépôt de l'offre :	02 septembre 2022
Type d'emploi :	Emploi permanent - recrutement par voie statutaire (à défaut par voie contractuelle en vertu de l'article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)
Temps de travail :	temps complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	1 ^{er} novembre 2022
Date limite de candidature :	09 octobre 2022
Service d'affectation :	Pôle Opérationnel – Service Transports

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail : 04000 DIGNE LES BAINS

DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Cadre d'emplois des adjoints techniques
Famille de métier :	Autre
Métier(s) :	Autre
Descriptif de l'emploi :	

Sous l'autorité du responsable du service Transports, de l'adjoint et du Directeur de pôle, le conducteur ou la conductrice de bus aura les missions suivantes :

Conduire un autobus :

- Respecter les règles de la circulation routière
- Conduire avec habileté et prudence dans des conditions parfois difficiles
- Réagir rapidement en présence d'un événement soudain
- Pratiquer une conduite économique et responsable
- Se concentrer sur la conduite et maintenir son attention
- Suivre ou choisir un itinéraire adapté aux conditions de circulation et à l'état de la chaussée
- Adapter ou optimiser un parcours
- Adapter une conduite préventive

Accueil du public :

- Connaître les règles de base pour la prise en charge et le transport des personnes à mobilité réduite en toute sécurité
- Respecter un parcours et des horaires
- Gérer une situation d'urgence en cas d'incident ou d'accident
- Encaisser les titres de transport
- Vérifier la validité des titres de transport
- Vérifier la billetterie
- Gérer une caisse et les versements des recettes
- Avoir un comportement conforme à la politique commerciale du réseau

Contrôle, entretien et maintenance du véhicule :

- Assurer le contrôle général du véhicule (intérieur et extérieur) avant et après le service
- Déetecter et informer des dysfonctionnements du véhicule
- Effectuer l'entretien courant du véhicule
- Réaliser réparations et dépannages simples
- Tenir le véhicule en parfait état de propreté
- Renseigner le carnet de bord du véhicule

Profil demandé :

De formation CAP agent d'accueil et de conduite routière
FCO en cours de validité
Permis D

Vous avez connaissance du Code de la route, des règles élémentaires de calcul ou d'arithmétique et de la réglementation en matière de régie publique
Vous maîtrisez la conduire des véhicules importants en milieu urbain
Vous savez diagnostiquer un problème mécanique, électrique ou électronique et les principes courants de fonctionnement des moteurs et des véhicules
Vous avez une bonne communication orale,
Vous adaptez les gestes et postures à la situation
Vous êtes courtois.e et diplomate
Vous connaissez le rôle des aides à la conduite : ABS, ESP, etc.
Vous appliquez les règles et consignes de sécurité
Vous maîtrisez les techniques de lecture de plan/carte, vous maîtrisez l'utilisation d'un GPS, et le matériel embarqué
Vous connaissez le rôle du carnet de bord
Vous connaissez les principaux risques liés au transport de personnes
Vous avez des notions de secourisme

Modalités : Recrutement par voie statutaire, à défaut par voie contractuelle sur le fondement de l'article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique.

Contact et informations complémentaires :

Transmettre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : nathalie.iaconelli-c@provencealpesagglo.fr
Téléphone : 04 92 32 05 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.